



unesco

COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
(de l'UNESCO)

Trente-deuxième session de l'Assemblée

UNESCO, Paris, 21-30 juin 2023

Points 6.1 et 6.4 de l'ordre du jour provisoire

PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2022-2025
(SECOND EXERCICE BIENNAL 2024-2025 – 42 C/5)

Résumé

Le présent document contient la proposition de Projet de programme et de budget de la COI pour 2024-2025 (42 C/5) soumise au Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 216^e session.

Décision proposée : Après la présentation et l'examen en plénière du point 6.1, l'Assemblée est invitée à prendre note du présent rapport et à examiner le projet de décision portant la référence Déc., IOC-32/6.1 dans le Document provisoire relatif aux décisions à adopter (document IOC-32/AP). Le document fera ensuite l'objet d'un examen approfondi par le Comité financier, organe statutaire à composition non limitée mis en place pour la durée de la session, et la décision sera intégrée dans le projet de résolution que ce dernier soumettra à l'Assemblée pour adoption au titre du point 6.4, conformément au paragraphe 15 du projet de Directives révisées pour la préparation et l'examen des projets de résolution ([IOC/INF-1315](#)).

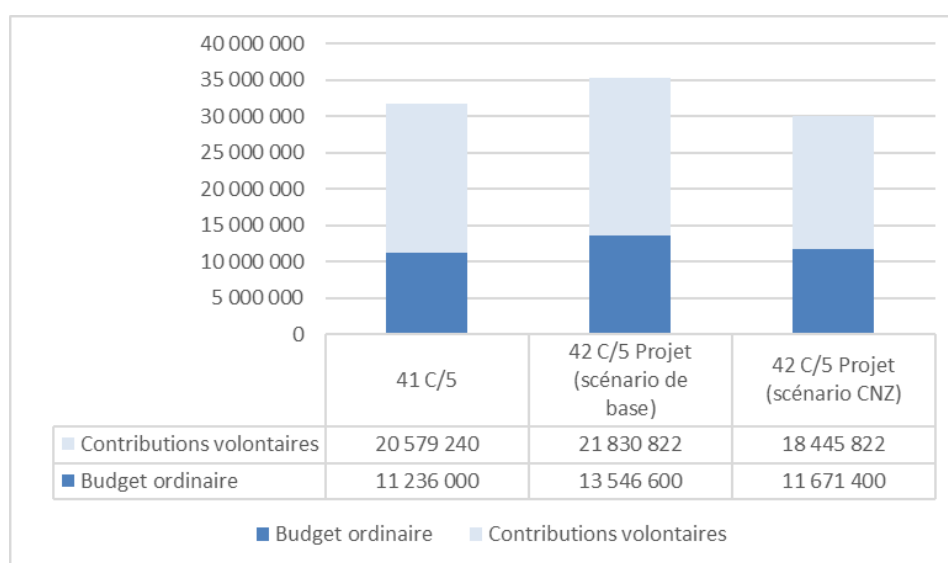
CONTEXTE ET ANTÉCÉDENTS

Partie intégrante du Projet de programme et de budget de l'UNESCO pour 2024-2025 ([42 C/5](#)), soumis par la Directrice générale au Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 216^e session, le présent document expose l'orientation stratégique de l'UNESCO pour les deux dernières années de la période quadriennale couverte par le Programme et budget approuvés pour 2022-2025 (41 C/5), approuvé par la résolution [A-31/2](#) de la COI telle que présentée dans le document [IOC/A-31/4.2.Doc](#). À ce titre, il traduit l'ambition, les visées et la continuité de la COI, s'appuyant sur les avancées accomplies pendant le premier exercice biennal dans l'exécution du mandat de la Commission.

Conformément à la décision adoptée par le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 215^e session, deux scénarios budgétaires sont présentés en ce qui concerne le budget ordinaire :

- (a) **Scénario de base** – budget de programme total de l'UNESCO de 564,6 millions de dollars, soit une augmentation de 30 millions de dollars du montant des contributions mises en recouvrement, contre 534,6 millions de dollars pour le budget ordinaire du 41 C/5 approuvé (2022-2023). Ce scénario a été établi en tenant compte des priorités stratégiques définies par les États membres, ainsi que des projections relatives aux coûts de personnel et aux effets de l'inflation sur les coûts autres que les coûts de personnel. Il prévoit un renforcement important de la COI avec des crédits budgétaires de 13,5 millions de dollars, soit une augmentation de 2,2 millions de dollars (+19,7 % par rapport au 41 C/5), dont 0,4 million de dollars pour renforcer la contribution de la COI au programme intersectoriel 2 relatif à l'éducation à l'environnement et au changement climatique.
- (b) **Scénario de croissance nominale zéro (CNZ)** – budget de programme total de l'UNESCO de 534,6 millions de dollars, ce qui nécessiterait des ajustements du programme et du budget pour absorber les augmentations statutaires des coûts de programme et de personnel et l'inflation, avec des conséquences importantes sur la capacité de l'UNESCO d'exécuter le Programme approuvé pour 2022-2025. Il prévoit l'allocation de 11,7 millions de dollars à la COI (+0,4 million, soit +3,1 %, par rapport au 41 C/5).

La figure ci-après illustre la comparaison entre le cadre budgétaire intégré du 41 C/5¹ et ceux des deux scénarios proposés dans le Projet de 42 C/5.



¹ 41 C/5 approuvé par l'Assemblée de la COI dans sa résolution A-31/2 – réf. document IOC/A-31/4.2.Doc.

La partie ci-après présente les parties narratives et les tableaux de la proposition de budget détaillée concernant la COI dans le Projet de 42 C/5, sous la forme d'un cadre budgétaire intégré indiquant les ressources nécessaires à l'exécution du programme pour toutes les sources de financement. Elle comporte le budget proposé au titre du cadre budgétaire intégré dans le cas du scénario de base, ainsi que l'impact du scénario CNZ pour tous les chiffres (programmes, priorités globales, groupes prioritaires), assorti d'indicateurs de performances et de cibles.

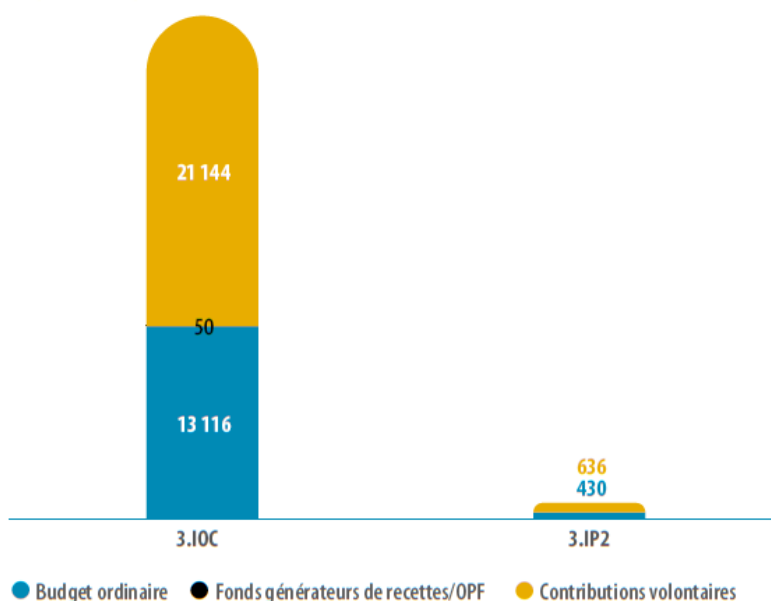
PROJET DE 42 C/5 SOUMIS AU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNESCO À SA 216^e SESSION

03001 Au cours de l'exercice biennal 2024-2025, la COI s'efforcera d'achever la mise en œuvre du cadre de résultats quadriennal 2022-2025 et de continuer à coordonner la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) (Décennie de l'Océan). La Commission sera guidée par sa Stratégie à moyen terme (2022-2029) et par les dernières grandes évolutions internationales, à savoir :

- l'engagement pris par 17 pays affiliés au Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable de commencer à gérer l'océan de manière durable dans les zones économiques exclusives d'ici à 2025 et l'appel à faire de même d'ici à 2030 lancé par le Groupe à tous les autres pays ;
- la prise de conscience croissante du fait que la planification durable de l'océan, fondée sur des données scientifiques pertinentes, offre une excellente occasion de mettre en place une économie océanique durable, de réduire la pauvreté et de prendre en compte les aspects océaniques du changement climatique, tout en préservant et en restaurant la santé de l'océan ;
- la reconnaissance du rôle de l'océan et de la COI dans les cadres des Nations Unies sur le climat et la biodiversité et dans la déclaration politique adoptée par la Conférence des Nations Unies sur les océans qui a eu lieu à Lisbonne (Portugal) en 2022 ;
- les perspectives ouvertes par la prochaine Conférence des Nations Unies sur les océans, qui devrait être organisée conjointement par la France et le Costa Rica en 2025.

Cadre budgétaire intégré total par produit et par source de financement (en milliers de dollars des États-Unis) – Scénario de base

Répartition par source de financement – Scénario de base du 42 C/5



Priorités globales

03002

Priorité globale Afrique : La possibilité d'intensifier les travaux de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents n'a jamais été aussi grande qu'à l'heure actuelle grâce à la nouvelle Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour l'Afrique. Ce plan contribuera à la mise en œuvre des priorités programmatiques définies dans le programme phare 5 de la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la priorité Afrique. Dans le cadre de sa nouvelle Stratégie pour le développement des capacités, la COI continuera d'étendre le réseau mondial de centres de formation et de tirer pleinement parti du savoir-faire régional et local pour proposer des formations sur mesure concernant de grands enjeux liés à l'océan en Afrique. La transformation de l'Académie mondiale OceanTeacher de la COI, une formation auparavant dispensée en présentiel et devenue aujourd'hui virtuelle, permettra d'élargir les sujets de formation et d'atteindre un plus grand nombre de personnes. Le Système de données et d'information océanographiques (ODIS) de la COI et son Projet Ocean InfoHub, dans le cadre duquel un réseau régional de professionnels africains a déjà été créé, continueront de faciliter l'accès à l'échelle mondiale aux informations, aux données et aux supports de connaissances océanographiques au service de la gestion et du développement durable, y compris en s'appuyant sur les savoirs locaux et autochtones.

Priorité globale Afrique (en milliers de dollars des États-Unis)		
Cadre budgétaire intégré (base)	% du cadre budgétaire intégré total	Impact CNZ (cadre budgétaire intégré)
8 695	25	(1 438)

	Programmes phares – Scénario de base du 42 C/5 (en milliers de dollars des États-Unis)				Impact CNZ sur le budget ordinaire	Impact CNZ sur le cadre budgétaire intégré
	Budget ordinaire	Fonds générateurs de recettes/OPF	Contributions volontaires	TOTAL, Cadre budgétaire intégré		
Programme phare 5	2 920	12	4 472	7 404	(309)	(886)

03003

Priorité globale Égalité des genres : Grâce au suivi continu assuré par le Rapport mondial sur les sciences océaniques et son portail de données, la COI se concentrera sur l'élaboration d'une feuille de route permettant d'intégrer l'égalité des genres dans toutes les actions de la Décennie de l'Océan, en plus du programme déjà lancé sur le rôle de premier plan des femmes dans la Décennie.

Priorité globale Égalité des genres (en milliers de dollars des États-Unis)		
Cadre budgétaire intégré (base)	% du cadre budgétaire intégré total	Impact CNZ (cadre budgétaire intégré)
4 316	12	(591)

Groupes prioritaires

03004

Les **PEID** sont fermement établis comme un groupe prioritaire dans la Stratégie à moyen terme de la COI (2022-2029). L'accent est principalement mis sur leur sécurité, notamment sur l'efficacité des alertes aux tsunamis. Le Programme relatif aux tsunamis de la Décennie de l'Océan étoffera considérablement la base technique et renforcera l'impact des systèmes d'alerte sur la société, en visant à faire en sorte que 100 % des communautés à risque des Caraïbes, de l'océan Pacifique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de l'Atlantique du Nord-Est reçoivent la certification « Tsunami Ready ». Des alliances et des accords avec des organisations partenaires de l'Atlantique et du Pacifique permettront de renforcer la participation des bassins océaniques qui ne relèvent pas d'organes subsidiaires de la COI.

PEID (en milliers de dollars des États-Unis)		
Cadre budgétaire intégré (base)	% du cadre budgétaire intégré total	Impact CNZ (cadre budgétaire intégré)
6 618	19	(888)

- 03005** **Jeunes** : Grâce à ses pôles régionaux en Afrique et en Asie, le programme des jeunes spécialistes des océans de la Décennie de l'Océan continuera à élargir les perspectives offertes aux nouvelles générations d'océanologues en leur donnant collectivement une voix au chapitre et en leur transmettant les connaissances de professionnels chevronnés. La promotion de la durabilité de l'océan – « l'océan que nous voulons » – intégrera de nouveaux modes de pensée et de gestion.

Jeunes (en milliers de dollars des États-Unis)		
Cadre budgétaire intégré (base)	% du cadre budgétaire intégré total	Impact CNZ (cadre budgétaire intégré)
1 464	4	(458)

Scénarios budgétaires et impact correspondant

Scénario de base

- 03006** Ce scénario permettrait à la COI de jeter les bases d'une gestion durable de l'océan en contribuant à la réalisation de nombreux objectifs de développement durable (ODD) liés à l'océan. Le moyen d'y parvenir serait le renforcement des capacités à coordonner efficacement la Décennie de l'Océan, à forger davantage de partenariats stratégiques et à catalyser les contributions des parties prenantes aux niveaux national, régional et mondial afin de réussir à obtenir les sept résultats de la Décennie. Ce scénario permettrait également de mieux apparier les programmes et les activités avec les travaux de recherche océanographique ciblés qui sont menés dans le cadre de la Décennie de l'Océan et dont le nombre a considérablement augmenté.
- 03007** La poursuite de la conception conjointe de systèmes d'observation de l'océan par l'intermédiaire du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) et des programmes de la Décennie, ainsi que les progrès de l'infrastructure de gestion des données et des connaissances, contribueraient à fournir des données de qualité et des supports d'information à l'échelle des bassins. Les avancées en matière de données et d'informations permettraient de mener des recherches sur l'assimilation des données, la modélisation et la prévision. Ces produits aideraient les États membres à planifier un océan résilient face aux risques, pour une économie océanique durable, en facilitant la prise de décisions intersectorielles en matière de gestion des ressources marines, de préservation de la biodiversité et de gestion des aléas océaniques dans un contexte de changement climatique. L'ambition pour la période 2024-2025 serait de parvenir à une augmentation de 100 % du nombre de communautés certifiées Tsunami Ready grâce à la sensibilisation et à la préparation à ce phénomène, en portant une attention particulière aux petits États insulaires en développement (PEID) et aux pays les moins avancés (PMA).
- 03008** Les progrès réalisés en matière d'observation, de gestion des données, de recherche scientifique et d'orientations générales sur la gestion durable de l'océan contribueraient à la mise en place d'une interface science-politiques-société plus efficace et plus influente pour ce qui touche à l'océan. Dans le cadre de la Décennie de l'Océan, un nouveau dispositif de développement des capacités serait établi et porterait sur les besoins en formation des PEID et des PMA. Les activités de la COI dans le domaine de l'initiation à l'océan seraient développées grâce à un financement spécifique et à des indicateurs de performance au titre du Programme intersectoriel 2 de l'UNESCO. Le renforcement des capacités des États membres et de la société civile à consulter, diffuser et utiliser les informations cruciales sur l'océan passerait également par le biais d'évaluations et de supports de connaissances utiles à la formulation de politiques, et ce, en combinant les processus des Nations Unies avec les mécanismes d'établissement de rapports sur les cibles de l'ODD 14, dont la COI est responsable à l'échelle des Nations Unies.
- 03009** Les ressources disponibles permettraient également des investissements modestes, mais nécessaires, dans la communication, la sensibilisation et les partenariats stratégiques. Associer les progrès scientifiques et technologiques et la participation de la société s'avère indispensable pour créer une communauté dynamique d'États membres collaborant par le biais de réseaux, tirant parti de la structure régionale de la COI, réalisant les objectifs de la Stratégie à moyen terme de la COI et concrétisant la vision de la Décennie de l'Océan.

Scénario CNZ

- 03010** La diminution des ressources au titre du budget ordinaire – le seul financement stable destiné aux activités fondamentales – aurait des répercussions considérables sur la capacité de la COI à fonctionner et à s’acquitter efficacement de ses tâches, à un moment où celle-ci est chargée de coordonner la Décennie de l’Océan. L’autre conséquence majeure de ce scénario budgétaire serait la réduction, estimée à plus de 3,4 millions de dollars, des contributions volontaires collectées, ce qui rejaillirait sur les activités correspondantes mises en œuvre au profit des États membres.
- 03011** En outre, comme le montre l’expérience, les plus grandes difficultés soulevées par la réduction des ressources du budget ordinaire concernent le maintien des activités et des programmes fondamentaux du mandat de la COI. Par exemple, les réseaux d’observation de l’océan, en particulier dans les zones océaniques centrales, regroupent les contributions de plusieurs nations. Ils nécessitent environ un milliard de dollars par an et produisent des prévisions et des données climatiques précieuses. Or, ces systèmes opérationnels et ces réseaux d’information en haute mer ont déjà subi un préjudice lors des confinements liés à la pandémie de COVID-19. Par conséquent, il est difficile de collecter des fonds, même modestes, destinés à la coordination internationale du maintien de ces réseaux cruciaux. Trente-quatre États membres ne bénéficieraient pas du Système de données et d’information océanographiques (ODIS) de la COI et quatre États membres ne contribueraient pas à faire progresser l’observation océanique et la gestion des données grâce au GOOS.
- 03012** Le manque de stabilité des financements de base aurait également des répercussions sur de nombreux autres aspects des activités de la COI, y compris les travaux vitaux sur les aléas océaniques. Bien que le Programme relatif aux tsunamis de la Décennie de l’Océan vise à améliorer considérablement la fonctionnalité du Système, il serait difficile d’atteindre cet objectif dans le cadre d’une approche par projets. Les ambitions du programme de certification des communautés Tsunami Ready et l’indispensable transposition à grande échelle des activités régionales de la COI dépendraient entièrement de contributions volontaires, sans fonds d’amorçage suffisants pour aider à mobiliser ces ressources. Par exemple, neuf États membres ne bénéficieraient pas d’un soutien à la création d’un conseil national du programme Tsunami Ready et à la certification Tsunami Ready d’au moins une communauté.
- 03013** Le scénario CNZ entraînerait également une baisse significative du volume de données sur les capacités nationales en matière de recherche scientifique relative à l’océan et à la biodiversité, données qui sont collectées puis présentées dans le Rapport mondial sur les sciences océaniques. Dix-sept États membres ne bénéficieraient pas d’un appui pour renforcer leurs capacités grâce à l’Académie mondiale OceanTeacher et 10 États membres ne profiteraient pas d’un accès à des ressources et à des programmes de formation en plusieurs langues sur l’initiation à l’océan.

Commission océanographique intergouvernementale : Cadre de résultats

EFFET 3

Renforcer la connaissance en faveur de l'action climatique, de la biodiversité, de la gestion de l'eau et de l'océan, et de la réduction des risques de catastrophe

PRODUIT 3.IOC1 : Les États membres reçoivent un soutien critique pour renforcer leur capacité de mener des recherches scientifiques marines, de produire des connaissances et d'élaborer et de mettre en œuvre des outils, services et politiques fondés sur la science afin d'inverser le déclin de la santé des océans et d'accélérer la transition vers une gestion durable des risques et des opportunités liés aux océans

Tableau 1 • Ressources par source de financement (en milliers de dollars des États-Unis)

Produit	Répartition par source de financement – Scénario de base du 42 C/5				Impact CNZ sur le budget ordinaire	Impact CNZ sur le cadre budgétaire intégré
	Budget ordinaire	Fonds générateurs de recettes/OPF	Contributions volontaires	TOTAL, Cadre budgétaire intégré		
3.IOC1	13 116	50	21 144	34 311	(1 445)	(4 505)

Tableau 2 • Cadre de résultats

Cadre de résultats – Scénario de base du 42 C/5			Impact CNZ
Indicateurs de performance	Données initiales 2023	Cibles pour 2025	Cibles pour 2025
1. Nombre d'États membres ayant recours à des experts participant activement à la conception et à la mise en œuvre d'activités de recherche océanique, produisant ainsi des connaissances pour répondre aux grandes questions relatives à la durabilité	(i) 98, dont 22 en Afrique, 19 PEID et 37 % de femmes parmi les experts (ii) Indicateur 14.3.1 des ODD : 40, dont 8 en Afrique et 3 PEID	(i) 106, dont 24 en Afrique et 22 PEID (ii) Indicateur 14.3.1 des ODD : 45, dont 12 en Afrique et 6 PEID	(i) 102, dont 24 en Afrique et 20 PEID (ii) Indicateur 14.3.1 des ODD : 42, dont 10 en Afrique et 4 PEID
2. Nombre d'États membres contribuant à faire progresser l'observation océanique et la gestion des données grâce au Système d'observation de l'océan (GOOS) et au Système de données et d'information océanographiques (ODIS), fournissant ainsi des informations cruciales pour des solutions fondées sur la science	GOOS : (i) contribuant à des réseaux mondiaux : 84, dont 8 en Afrique et 8 PEID (ii) surveillant activement des paramètres biologiques de l'océan : 62, dont 5 en Afrique et 12 PEID ODIS/Ocean InfoHub : 25, dont 2 en Afrique et 5 PEID ODIS/OBIS : 61, dont 16 en Afrique et 21 PEID	GOOS : (i) 88, dont 10 en Afrique et 10 PEID (ii) 70, dont 7 en Afrique et 18 PEID ODIS/Ocean InfoHub : 50, dont 4 en Afrique et 15 PEID ODIS/OBIS : 70, dont 18 en Afrique et 24 PEID	GOOS : (i) 84, dont 8 en Afrique et 8 PEID (ii) 62, dont 5 en Afrique et 12 PEID ODIS/Ocean InfoHub : 25, dont 2 en Afrique et 5 PEID ODIS/OBIS : 61, dont 16 en Afrique et 21 PEID
3. Nombre d'États membres disposant de capacités renforcées pour concevoir et mettre en œuvre des systèmes d'alerte rapide et faire progresser la préparation et la résilience aux risques de tsunami et aux autres aléas liés aux océans	(i) Points focaux pour l'alerte aux tsunamis : 142, dont 11 en Afrique et 35 PEID (ii) Conseil national du programme Tsunami Ready et au moins une communauté certifiée Tsunami Ready : 22, dont 0 en Afrique et 9 PEID	(i) 146, dont 13 en Afrique et 38 PEID (ii) 44, dont 5 en Afrique et 20 PEID	(i) 144, dont 11 en Afrique et 37 PEID (ii) 35, dont 3 en Afrique et 16 PEID

Cadre de résultats – Scénario de base du 42 C/5			Impact CNZ
Indicateurs de performance	Données initiales 2023	Cibles pour 2025	Cibles pour 2025
4. Nombre d'États membres soutenus fournissant des données et des informations au service des évaluations, des bases de données mondiales, de l'interface science-politiques à l'appui d'une gestion durable des océans et de la prise de décisions	70, dont 12 en Afrique et 5 PEID	82, dont 15 en Afrique et 10 PEID	72, dont 13 en Afrique et 9 PEID
5. Nombre d'États membres ayant bénéficié de soutien pour la mise en œuvre de plans de gestion des océans fondés sur la science et de solutions transformatrices en faveur du développement durable	Décennie de l'Océan : 80, dont 15 en Afrique et 10 PEID Feuille de route pour la PEM : 100, dont 16 en Afrique et 14 PEID	Décennie de l'Océan : 90, dont 18 en Afrique et 13 PEID Feuille de route pour la PEM : 110, dont 20 en Afrique et 16 PEID	Décennie de l'Océan : 81, dont 15 en Afrique et 10 PEID Feuille de route pour la PEM : 101, dont 16 en Afrique et 14 PEID
6. Nombre d'États membres ayant bénéficié de soutien pour renforcer leurs capacités en matière de recherche scientifique, d'observation et de services relatifs aux océans et à la biodiversité grâce au développement des capacités proposé par la COI	Rapport mondial sur les sciences océaniques : 53, dont 13 en Afrique et 4 PEID Développement des capacités avec l'Académie mondiale OceanTeacher : 87, dont 30 en Afrique et 15 PEID	Rapport mondial sur les sciences océaniques : 65, dont 15 en Afrique et 6 PEID Développement des capacités avec l'Académie mondiale OceanTeacher : 105, dont 35 en Afrique et 15 PEID	Rapport mondial sur les sciences océaniques : 58, dont 13 en Afrique et 4 PEID Développement des capacités avec l'Académie mondiale OceanTeacher : 88, dont 30 en Afrique et 15 PEID
7. Nombre d'États membres ayant accès à des ressources et à des programmes de formation en plusieurs langues sur l'initiation à l'océan	80, dont 8 en Afrique et 10 PEID	100, dont 20 en Afrique et 15 PEID	90, dont 10 en Afrique et 12 PEID

Commission océanographique intergouvernementale : Ressources

COI – Cadre budgétaire intégré par produit et par source de financement (en milliers de dollars des États-Unis)

Produit	Répartition par source de financement – Scénario de base du 42 C/5				Impact CNZ sur le budget ordinaire	Impact CNZ sur le cadre budgétaire intégré
	Budget ordinaire	Fonds générateurs de recettes/OPF	Contributions volontaires	TOTAL, Cadre budgétaire intégré		
3.IOC1	13 116	50	21 144	34 311	(1 445)	(4 505)
Sous-total	13 116	50	21 144	34 311	(1 445)	(4 505)
COI – Programmes intersectoriels						
3.IP2	430	-	636	1 067	(430)	(755)
Sous-total, Programmes intersectoriels	430	-	636	1 067	(430)	(755)
Total, Commission océanographique intergouvernementale	13 547	50	21 781	35 377	(1 875)	(5 260)

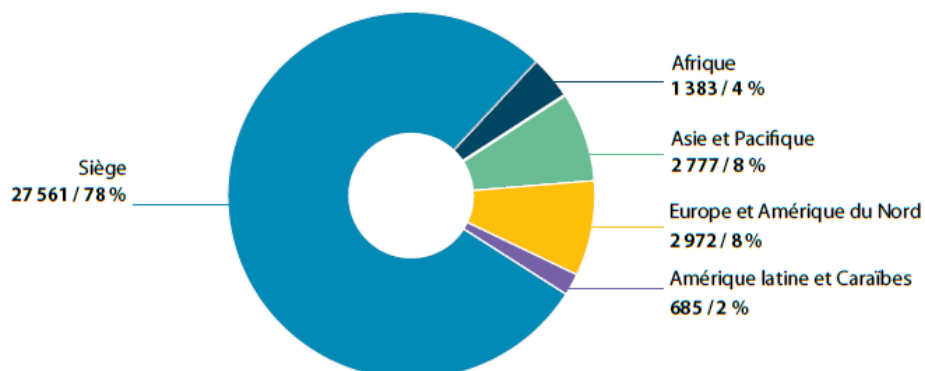
COI – Contributions volontaires (en milliers de dollars des États-Unis) – Scénario de base

Contributions volontaires – Scénario de base du 42 C/5



● Contributions volontaires déjà reçues ● Ressources à mobiliser et à utiliser au cours de l'exercice biennal

COI – Décentralisation des ressources par région (en milliers de dollars des États-Unis) – Scénario de base

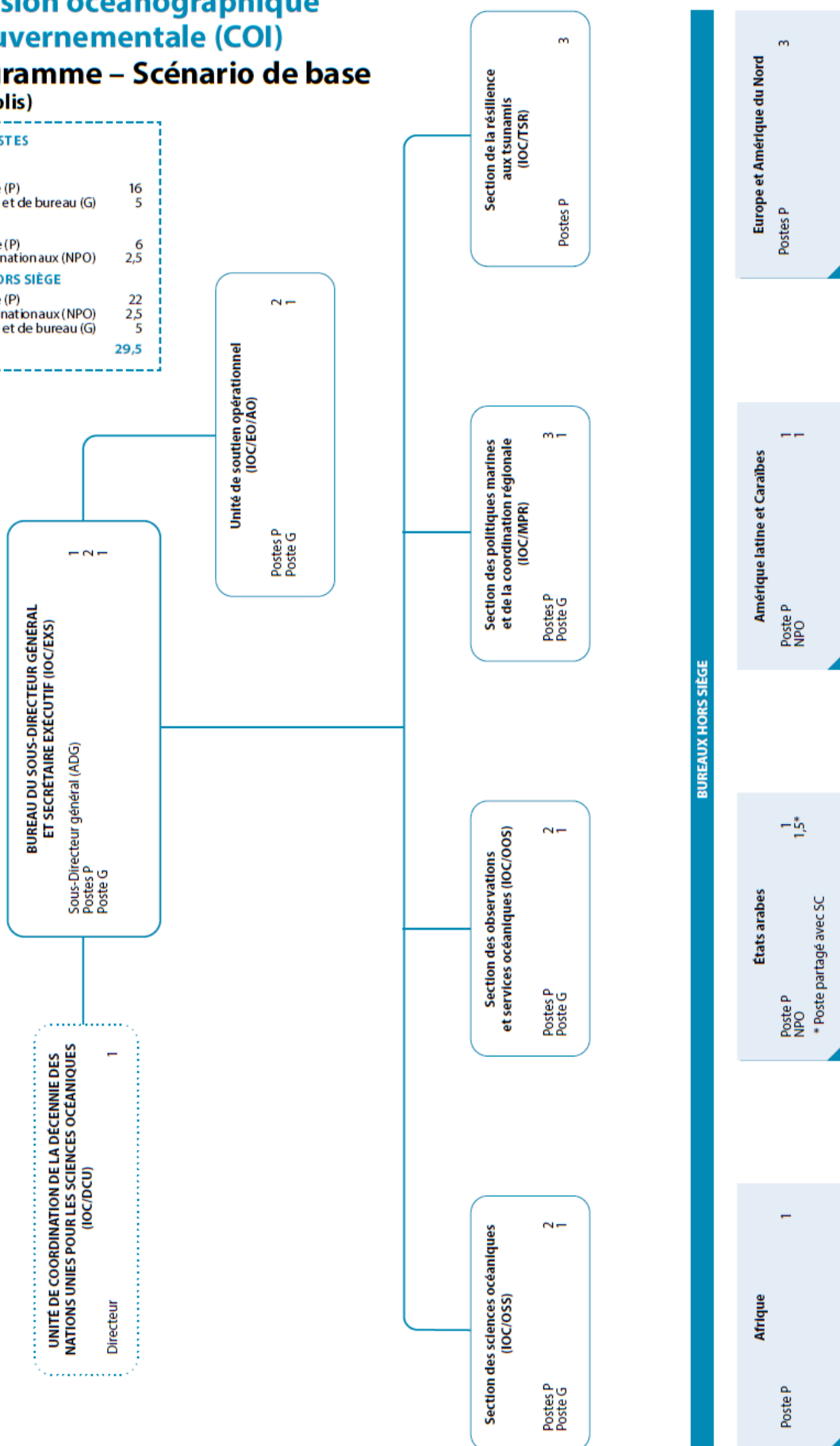


Commission océanographique intergouvernementale (COI)

Organigramme – Scénario de base

(Postes établis)

NOMBRE DE POSTES	
SIÈGE	
Cadre organique (P)	16
Cadre de service et de bureau (G)	5
HORS SIÈGE	
Cadre organique (P)	6
Administrateurs nationaux (NPO)	2,5
TOTAL SIÈGE/HORS SIÈGE	
Cadre organique (P)	22
Administrateurs nationaux (NPO)	2,5
Cadre de service et de bureau (G)	5
TOTAL	29,5



BUREAUX HORS SIÈGE

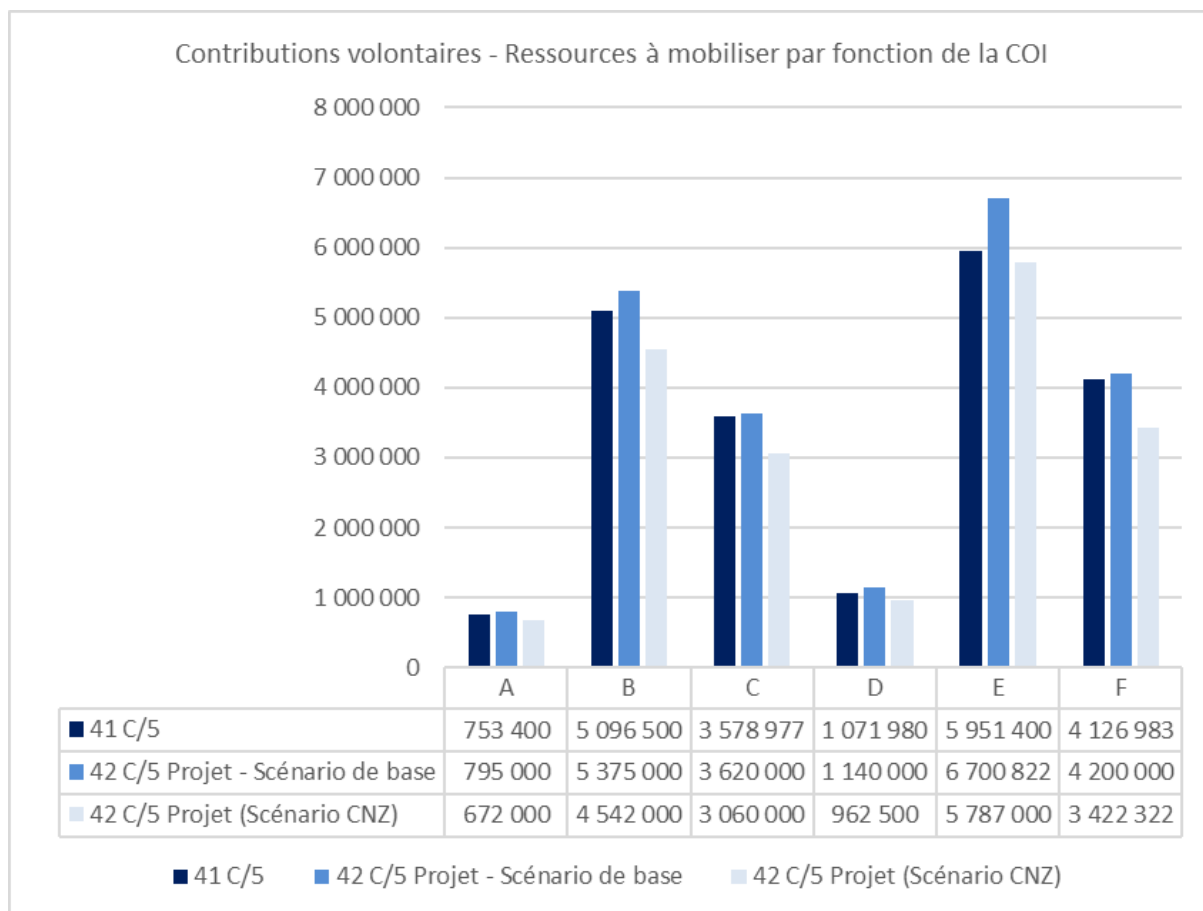
Région	Postes P	NPO
Afrique	1	
États arabes	1	1,5*
Amérique latine et Caraïbes	1	1
Europe et Amérique du Nord	3	

RÉPARTITION PROPOSÉE DES RESSOURCES PAR FONCTION ET ACTIVITÉ DE LA COI

Fonction/Activité	Portée	Unité d'exécution	Crédits alloués au titre du budget ordinaire (en dollars É.-U.)		
			41 C/5*	42 C/5 Projet	
				Scénario de base	Scénario CNZ
FONCTION A – Recherche océanographique			135 745	264 500	162 280
PMRC	MON	COI	33 000	50 000	30 000
Sources et puits de carbone océanique	MON	COI	49 745	107 250	66 140
Impact du changement climatique sur les écosystèmes océaniques et côtiers	MON	COI	53 000	107 250	66 140
FONCTION B – Systèmes d'observation/gestion des données			503 205	933 715	591 220
Conception, développement, engagement et impact du GOOS	MON	COI	192 025	270 525	243 790
Projets du GOOS par le biais de l'IOCAFRICA	AFR	NAI	33 715	33 715	20 000
Alliance régionale pour le GOOS	MON	COI	26 500	66 500	33 640
Intégration et exécution des systèmes d'observation	MON	COI	52 975	117 975	59 000
Systèmes et applications de prévision océanique	MON	COI	43 040	45 000	46 270
Systèmes centraux IODE/OBIS	MON	COI	54 300	133 270	62 840
Produits et services IODE/OBIS	MON	COI	44 365	133 270	62 840
Formation et éducation IODE/OBIS	MON	COI	56 285	133 460	62 840
FONCTION C – Alerte rapide et services			261 045	541 146	320 220
Promouvoir des services d'alerte intégrés et permanents	MON	COI	79 885	167 455	104 300
Tsunami Ready – éduquer les communautés menacées	MON	COI	38 345	65 505	40 800
Tsunami Ready – Caraïbes	LAC	COI	22 655	41 925	26 110
Tsunami Ready – Pacifique	APA	API	26 480	43 676	26 480
Développer les capacités d'évaluation	MON	COI	39 730	83 280	51 870
Développer les capacités d'évaluation – océan Indien	INT	JAK	26 980	56 555	35 230
Recherche et suivi sur les HAB et les espèces non endémiques	MON	COI	26 970	82 750	35 430
FONCTION D – Évaluation/information pour l'élaboration de politiques		COI	136 235	282 750	158 300
Suivi des ODD, Évaluation mondiale des océans et rapport sur l'état de l'océan	MON	COI	49 265	75 000	57 130
GEBCO	MON	COI	20 000	40 000	25 400
Réduction de l'enrichissement en nutriments	MON	COI	26 970	82 750	33 070
Adaptation au changement climatique dans les zones côtières d'Afrique	AFR	NAI	20 000	30 000	20 000
Adaptation au changement climatique dans les zones côtières	MON	COI	20 000	55 000	22 700
FONCTION E – Gestion et gouvernance durables			448 760	760 000	458 238
Organes directeurs de la COI	MON	COI	240 000	240 000	240 000
IOCARIBE	LAC	COI	26 970	30 000	22 000
IOCAFRICA	AFR	NAI	26 970	30 000	22 000
WESTPAC	APA	BGK	26 970	30 000	22 000
IOCINDIO	APA	COI	20 000	30 000	22 000
Communication et actions de sensibilisation de la COI	MON	COI		85 000	20 238
Partenariats au sein des Nations Unies	MON	COI	47 400	75 000	50 000
Phase préparatoire/coordination de la Décennie de l'Océan	MON	COI	20 000	155 000	
ICAM et aménagement de l'espace marin	MON	COI	40 450	85 000	60 000
FONCTION F – Développement des capacités			228 418	600 180	383 720
Développement des capacités, TMT, Rapport mondial sur les sciences océaniques et initiation à l'océan	MON	COI	49 963	180 000	60 800
Initiation à l'océan – contribution au programme intersectoriel 2	MON	VNI		20 000	
Développement des capacités – IOCAFRICA	AFR	NAI	57 315	145 180	105 900
Développement des capacités – IOCARIBE	LAC	COI	50 570	85 000	72 340
Développement des capacités – WESTPAC	APA	BGK	50 570	85 000	72 340
Développement des capacités – IOCINDIO	APA	COI	20 000	85 000	72 340

BUDGET OPÉRATIONNEL NET, ACTIVITÉS DE PROGRAMME DE LA COI					
			1 713 408	3 382 291	2 073 978
Programmation conjointe par pays (1 %)			17 848	33 823	20 740
Évaluations (3 %)			53 544	101 469	62 219
Formation et développement de la COI				20 000	
Frais de fonctionnement de la COI			50 000	50 000	50 000
TOTAL, HORS PERSONNEL			1 834 800	3 587 583	2 206 937
TOTAL, COÛTS DE PERSONNEL			9 401 200	9 959 017	9 464 463
TOTAL			11 236 000	13 546 600	11 671 400

* Tel qu'approuvé par l'Assemblée de la COI dans sa résolution A-31/2 – réf. document IOC/A-31/4.2.Doc.



ALLOCATION BUDGÉTAIRE PROPOSÉE POUR LE COMPTE SPÉCIAL DE LA COI – 2024-2025

FONCTION / ACTIVITÉ DE LA COI	Code budgétaire	Budget approuvé
FONCTION A – Recherche océanographique		450 000
	191ORS2042	450 000
PMRC	191ORS2042.1	50 000
Carbone océanique et acidification	191ORS2042.2	250 000
Impact du changement climatique sur les écosystèmes océaniques et côtiers	191ORS2042.3	150 000
FONCTION B – Systèmes d’observation/gestion des données		1 550 000
	191OSD2042	1 100 000
Conception, développement, engagement et impact du GOOS	191OSD2042.1	300 000
Intégration et exécution des systèmes d’observation	191OSD2042.2	300 000
Services et applications de prévision océanique	191OSD2042.3	200 000
IODE et OBIS	191OSD2042.4	300 000
OceanOPS	193OPS2042	450 000
FONCTION C – Alerte rapide et services		2 030 000
	191EWS2042	1 180 000
GIC/NEAMTWS	191EWS2042.1	100 000
GIC/PTWS	191EWS2042.2	250 000
GIC/CARIBE-EWS	191EWS2042.3	250 000
TOWS et coordination interrégionale	191EWS2042.4	100 000
IOTIC	191EWS2042.5	80 000
GLOSS – tsunami	191EWS2042.6	300 000
Recherche et suivi sur les HAB et les espèces non endémiques	191EWS2042.7	100 000
Secrétariat du GIC/IOTWMS	193EWS2042	850 000
FONCTION D – Évaluation/information pour l’élaboration de politiques		450 000
	191AIP2042	450 000
Suivi des ODD, Évaluation mondiale des océans et rapport sur l’état de l’océan	191AIP2042.1	150 000
GEBCO	191AIP2042.2	50 000
La science au service de la réduction de l’enrichissement en nutriments	191AIP2042.3	100 000
Adaptation au changement climatique dans les zones côtières	191AIP2042.4	150 000
FONCTION E – Gestion et gouvernance durables		4 000 000
	191RCG2042	1 000 000
Gouvernance de la COI (représentation et coordination intersessions)	191RCG2042.1	100 000
IOCARIBE (soutien du bureau et coordination intersessions)	191RCG2042.2	100 000
IOCAFRICA (soutien du bureau et coordination intersessions)	191RCG2042.3	100 000
WESTPAC (soutien du bureau et coordination intersessions)	191RCG2042.4	250 000
IOCINDIO (soutien du bureau et coordination intersessions)	191RCG2042.5	100 000
Partenariats, gouvernance mondiale, élaboration des politiques et actions extérieures avec le système des Nations Unies	191RCG2042.6	150 000
ICAM et aménagement de l’espace marin	191RCG2042.7	200 000
Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable		3 000 000
FONCTION F – Développement des capacités		1 440 000
	191ICD2042	1 440 000
Coordination du développement des capacités (notamment transfert des techniques marines)	191ICD2042.1	350 000
Rapport mondial sur les sciences océaniques	191ICD2042.2	100 000
Initiation à l’océan	191ICD2042.3	300 000
IOCAFRICA – Plans de travail pour le développement des capacités	191ICD2042.4	200 000
IOCARIBE – Plans de travail pour le développement des capacités	191ICD2042.5	120 000
WESTPAC – Plans de travail pour le développement des capacités	191ICD2042.6	250 000
IOCINDIO – Plans de travail pour le développement des capacités	191ICD2042.7	120 000
TOTAL		9 920 000